



ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT  
DES DÉPLACEMENTS À VÉLO  
DANS L'AGGLOMERATION BRIOCHINE.

Elise GARNIER – 20, Le Boisveloup – 22440 TREMUSON

Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor  
1, place du Général de Gaulle  
B.P. 2370  
22023 SAINT BRIEUC cedex 1

Saint Brieuc, le 17 juin 2014

**Objet :** recommandations alerte « pic de pollution atmosphérique »

Monsieur le Préfet,

Au Printemps 2014, une alerte « pic de pollution atmosphérique » a été déclenchée sur le département des Côtes d'Armor par vos soins. Les recommandations générales que vous apportez pour limiter la pollution sont les suivantes :

- "[...]- limiter l'usage des véhicules diesel,
- limiter les transports routiers de transit,
- réduire les vitesses de tous les véhicules,
- pratiquer le covoiturage, utiliser les transports en commun,"

Association oeuvrant à la promotion des déplacements à vélo sur l'agglomération briochine, Vélo uTiLe souhaite vous rappeler que l'usage de ce mode de déplacement parmi les nombreux bénéfices qu'il apporte à son usager (santé, économie, convivialité...) est également un moyen pour contribuer à améliorer la qualité de l'environnement.

Ainsi, nous souhaitons que les mesures de prévention émises à la population puissent encourager la pratique du vélo dans les déplacements.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, je vous prie d'agrérer,  
Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

Présidente de Vélo uTiLe  
Elise GARNIER

